



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Communiqué de presse

Message culture 2021-2024

Menace à long terme sur les plus remarquables monuments historiques

Zurich, le 12 septembre 2019

Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128
8008 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch
info@patrimoinesuisse.ch

PC 80-2202-7

Il est réjouissant que, dans son message culture 2021-2024, la Confédération veuille contribuer à améliorer la qualité de la culture du bâti dans le cadre de ses activités touchant à l'organisation du territoire. Mais dans le même temps, elle délaisse de plus en plus sa responsabilité envers les monuments historiques les plus remarquables de Suisse. Patrimoine suisse réclame un changement de cap.

Non à un nouvel affaiblissement de l'engagement de la Confédération en faveur des monuments historiques les plus remarquables de Suisse: en 20 ans (1999-2019), la Confédération a réduit de 35 millions à 20 millions par an son engagement financier en faveur de la préservation des monuments historiques. Compte tenu du renchérissement, c'est une diminution de moitié. Le message culture 2021-2024 prévoit de poursuivre ce recul insidieux. Le Conseil fédéral a fixé les montants dans son projet en pleine conscience des dégâts à long terme que cela implique pour les monuments historiques.

Oui à la prise en compte accrue de la culture du bâti dans les activités de la Confédération ayant un impact sur l'organisation du territoire: le Conseil fédéral identifie des déficits en matière de culture du bâti dans de nombreuses tâches des entreprises et offices fédéraux qui touchent à l'organisation du territoire. Patrimoine suisse se félicite de la volonté manifestée par le Conseil fédéral dans son message culture 2021-2024 d'encourager la culture du bâti de qualité dans une perspective interdépartementale. Néanmoins, les objectifs postulés et les attentes envers la stratégie pour la culture du bâti sont très ambitieux compte tenu des budgets engagés.

La prise de position de Patrimoine suisse relative à l'encouragement de la culture pour la période 2021-2024 a été remise au Conseil fédéral le 9 septembre 2019.

Pour de plus amples informations et pour répondre à vos questions:

Patrimoine suisse, Stefan Kunz, secrétaire général,
stefan.kunz@heimatschutz.ch, 044 254 57 00 et 079 631 34 67